



Table des matières

AIDE MÉMOIRE DE L'IMMIGRANT « DE L'IDÉE D'IMMIGRATION À L'INTEGRATION AU CANADA ».....	4
I. LES CONDITIONS A REMPLIR	5
II. DIFFÉRENTS FRAIS.....	6
1) Le passeport	6
2) Le test de langue.....	6
3) L'Équivalence de diplôme Etranger (EDE)	6
4) La déclaration d'intérêt de la province.....	6
5) Les frais de traitement et de résidence permanente	7
6) Les frais de données biométriques	7
7) La visite médicale	7
III. PAR OU COMMENCER :	8
IV. DÉTERMINERZ SI VOUS SEREZ ADMIS À L'ENTRÉE EXPRESS	9
1) La preuve financière requise en fonction de la composition de la famille.....	10
V. DÉTERMINEZ SI VOUS SEREZ ADMIS À ARRIMA.....	11
1) La preuve financière requise en fonction de la composition de la famille.....	14
VI. DÉTERMINEZ SI VOUS SEREZ ADMIS AU PCM (PROGRAMME DES CANDIDATS DU MANITOBA).....	14
Étape 1 : La visite exploratoire (VE)	14
Étape 2 : La déclaration d'intérêt	15
Étape 3 : Le visa de résident permanent	15
1) La preuve financière requise en fonction de la composition de la famille.....	17
VII. VOUS ÊTES ENREGISTRÉS DANS LE BASSIN	17
1) Téléchargez la liste de contrôle ARRIMA ou EE	17
2) La preuve de fonds	18
3) L'attestation, certificat de travail ou la lettre de référence professionnelle	18
4) L'attestation de la CNPS.....	18
5) La preuve pour les conjoints de fait.....	18
6) L'extrait du casier judiciaire.....	19
7) Décidez-vous déjà dans quelle province et ville vous souhaitez-vous installer	19



8)	Rassembler tous les documents officiels, classez les dans une chemise.....	19
9)	Créer votre compte en ligne	20
VIII.	VOUS ÊTES TIRÉS BASSIN	20
1)	Remplissez les formulaires et soumettre les documents en ligne	20
2)	Localisez le cabinet de médecins désignés de votre ville	20
3)	Localisez le lieu où vous ferez la biométrie.....	21
4)	Les photos pour votre passeport	21
5)	Commencez la préparation de votre voyage	21
a)	Contactez la Fondation Bien-Être Pour Tous,	21
b)	Magasinez déjà pour vos billets d’avion,	21
c)	Contactez vos amis ou membre de la famille.....	22
d)	Emballer vos effets,	22
e)	Vos affaires à la maison	22
f)	Les vivres à emporter	23
g)	Achetez un sac a bandoulière pour vos documents d’immigration.	23
h)	Qui va vous récupérer à l’aéroport ?.....	24
i)	Le lieu de votre séjour.....	24
j)	Préouverture de votre compte bancaire	24
k)	Comment vous habiller à votre arrivée ?	25
l)	Familles voyageant avec les bébés.....	25
IX.	VOTRE VISA DANS LA POCHE, LA DATE DE VOYAGE EST CONNUE	26
a)	Carte de résident permanent.....	26
b)	Bienvenu.e au Canada	26
c)	Kiosque d’informations à l’aéroport:	27
d)	A l’aéroport pendant que vous attendez votre correspondance	27
e)	Prochain vol à destination	27
f)	Deux jours après votre arrivée	27
g)	La NAS.....	28
h)	Trois jours après votre arrivée	28
i)	Laisser-passer de l’autobus	28
j)	Finalisez l’ouverture de votre compte bancaire	29



k) Allocation canadienne pour enfants	29
l) Recherche d'un logement	29
m)..... Ameublement	29
n) Inscrivez vos enfants à l'école	30
o) Banque alimentaire.....	30
p) Aide sociale	30
q) Déclaration d'impôts.....	31
r) Permis de conduire :.....	31
s) Retour aux études.....	31
t) Connaitre vos droits et devoirs	31

FONDATION BIEN-ÊTRE POUR TOUS



AIDE MÉMOIRE DE L'IMMIGRANT « DE L'IDÉE D'IMMIGRATION À L'INTEGRATION AU CANADA »

Pour commencer, sachez que le but principal de ce document est de vous donner les informations dont vous avez besoin ainsi que des outils nécessaires pour mener avec succès votre projet d'immigration de A à Z sans avoir à dépenser des millions pour payer des gens qui vont juste vous apprendre à remplir les formulaires. Si vous suivez toutes les étapes de ce document, vous deviendrez des experts pour mener à bien votre propre procédure et pourquoi pas aider les autres.

Avant toute chose, sachez que :

1. La Fondation ne donne pas les conseils en immigration car elle n'est pas une représentation en immigration, c'est-à-dire un organisme accrédité en immigration. Elle communique des informations afin d'aider les candidats qui désirent immigrer et s'établir au Canada.
2. La Fondation en elle-même n'effectue pas le travail à la place des candidats car elle n'est pas une représentation en immigration, mais accompagne et aide les candidats à interpréter les formulaires d'immigration.
3. La Fondation n'offre pas les emplois, mais aide les candidats à trouver et à postuler ou appliquer aux diverses offres d'emplois au Canada.
4. La Fondation ne fait pas voyager les gens mais donne les informations aux candidats par rapport aux différents types de procédures ainsi que les canevas pour immigrer au Canada.
5. Tous les services offerts par la Fondation sont entièrement et totalement gratuits, c'est un travail bénévole, sans sollicitation aucune, la Fondation n'attend rien de vous en retour.
6. Tous ceux qui viendront auprès de vous solliciter quelque chose ou vous demander de payer pour quoi que soit (CVs, LETTRE DE MOTIVATION, TCF & TEF, DALF PERMIS DE TRAVAIL, PERMIS D'ETUDES VISA VISITEUR, VISA RP) sont des « **scammers, arnaqueurs** ». La Fondation ne vous demandera jamais de payer pour quoi que ce soit.
7. Bien que la Fondation ne vous fasse pas payer pour ces services, sachez que la Fondation a quand même des besoins à combler tel que motiver les bénévoles qui travaillent gratuitement pour aider les candidats ne serait-ce qu'avec les crédits de communication téléphonique, un ordinateur et modem pour le coach de TCF. La Fondation remercie d'avance tous ceux qui pourront faire un don à ce numéro : **+237 679 14 00 67 / 657 31 80 33** (Tom Adissa). Merci d'avance, sachez que ce qui vient de votre cœur n'est jamais petit.



I. LES CONDITIONS A REMPLIR

Pour immigrer au Canada, vous devez remplir les conditions suivantes :

1. Avoir 18 ans et plus. Les moins de 18 ans ne sont pas qualifiés ;
2. Passer le test de langue français et/ou anglais ;
3. Etre titulaire d'un diplôme universitaire de 2 ans au moins ;
4. Une expérience professionnelle d'au moins 1 an mais pertinente dès 3 ans ;
5. Faire évaluer ses diplômes (EE seulement);
6. Les fonds suffisants pour couvrir vos dépenses à votre arrivée au Canada ;
7. Détenir un passeport valide.

L'immigration au Canada est un système de pointage, il faut totaliser un maximum de points dans chaque critère de sélection ci-dessous pour pouvoir être qualifiée pour la procédure de ton choix. Ne soyez pas découragé si aujourd'hui vous n'êtes pas qualifié, allez juste chercher ce qui vous manque afin de compléter votre qualification. Le Canada est un vaste pays qui accueille des milliers d'immigrants chaque année, il suffit juste d'être patient et surtout bien se préparer avant de s'engager. **Les informations de ce document peuvent changer à tout moment car Immigration Canada met à jour ses procédures régulièrement**, nous vous conseillons à cet effet de toujours vous référer au site web officiel de l'immigration Canada : <https://ircc.canada.ca/>

Nous allons nous concentrer sur les procédures ARRIMA, Entrée Express et PCM (Manitoba) car ce sont des procédures les plus populaires pour immigrer au Canada, c'est aussi parce que les francophones sont de plus en plus sollicités.

ARRIMA est la procédure pour la seule **province du Québec** Si vous choisissez de faire la procédure ARRIMA, vous serez obligés de signer une entente avec la province du Québec qui vous obligera à y résider durant **3 années** dès votre arrivée au Canada avant de pouvoir déménager dans une autre province de votre choix. Autre chose, **vous devez d'abord obtenir le Certificat de Sélection du Québec CSQ avant d'engager la procédure de résidence permanente du Canada**

PCM est le **Programme des Candidats du Manitoba** uniquement. Si vous choisissez de faire la procédure PCM, vous serez obligés de signer une entente avec la province du Manitoba qui vous obligera à y résider pendant **3 années** dès votre arrivée au Canada avant de pouvoir déménager dans une autre province de votre choix. Autre chose **vous devez d'abord obtenir le Certificat de Désignation du Manitoba CDM avant d'engager la procédure de résidence permanente du Canada.**

EE la procédure Entrée Express est une procédure fédérale et non provinciale, C'est une procédure très rapide mais très exigeante en termes de critères de qualifications. Une fois que vous êtes



sélectionnés du bassin, votre procédure peut durer juste 6 mois parfois moins, parce que vous faite directement la demande de votre résidence permanente, vous ne passez pas par les provinces.

II. DIFFÉRENTS FRAIS

1) Le passeport

Les frais varient d'un pays à l'autre. Au Cameroun il faut compter FCFA 110 000 pour les droits de timbre du passeport.

2) Le test de langue

Bien vouloir vous renseigner à l'institut français de votre pays ou Alliance Française de votre pays.

ARRIMA	EE	PCM
DELFI / DALF C2 TCF / TEF Canada TEF Québec TCF Québec	TCF et TEF Canada uniquement	TCF et TEF Canada uniquement
IELTS	IELTS	IELTS

3) L'Equivalence de diplôme Etranger (EDE)

Il y a lieu de noter que les professionnels de la santé doivent faire évaluer leurs diplômes par IQAS. Il coûte entre FCFA 130 000 à 150 000.

ARRIMA	EE	PCM
MIFI uniquement et non obligatoire au début de la procédure. Mais peut s'avérer nécessaire une fois au Québec.	WES CES IQAS	WES CES IQAS

4) La déclaration d'intérêt de la province

Lorsque vous recevrez la DI d'une province il vous faudra payer les frais associer afin d'obtenir le document qui vous donnera accès à la demande de RP.

Ces frais sont susceptibles d'augmenter tous les 1 er janvier.

ARRIMA - CSQ	EE	PCM
\$869,00	RAS	\$500



5) Les frais de traitement et de résidence permanente

FRAIS	\$CAN
Votre demande Comprend les frais de traitement (850 \$) et les frais relatifs au droit de résidence permanente (515 \$)	\$1 365,00
Votre demande (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	\$850,00
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal Comprend les frais de traitement (850 \$) et les frais relatifs au droit de résidence permanente (515 \$)	\$1 365,00
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	\$850,00
Inclure un <u>enfant à charge</u>	\$230,00 (par enfant)

6) Les frais de données biométriques

NB : Si vous ou les membres de votre famille devez fournir vos données biométriques, payez les frais de biométrie et les autres frais en même temps. Assurez-vous d'utiliser la même méthode de paiement.

FRAIS DE DONNEES BIOMETRIQUES (SI NECESSAIRE)	\$CAN
Biométrie – par personne	\$85,00
Biométrie – par famille (2 personnes ou plus) Frais maximums à payer pour une famille de 2 personnes ou plus présentant ensemble une même demande, en même temps et au même endroit	\$170,00

7) La visite médicale

0 – 10 ans	11 – 14 ans	15 ans et plus
118 050 F CFA	132 699	167 790 F CFA



III. PAR OU COMMENCER :

Avant toute chose il faut commencer par établir votre passeport et par la suite prendre rendez-vous pour faire votre test de langue qui coûte FCFA 210 000 pour le TCF/TEF Canada et FCFA 180 000 en ligne, FCFA 200 000 au Centre pour l'IELTS.

- Le test de français (TEF/TCF) se fait auprès de l'Alliance Française de votre pays. Le test d'anglais (IELTS) pour Entrée Express se fait au British Council.
- Faire évaluer les diplômes (WES / MIFI / IQAS) environ 130 000 à 150 000 Fcfa

Nous avons un groupe pour aider les candidats à se préparer au test TCF

<https://t.me/+Dk-t9cgfixw3ZTZh>

Un groupe d'échange **Telegram et Facebook** ou les bénévoles répondent à vos questions à longueur de journée.

<https://t.me/+Ss43BSxRlygyNzU5>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61556623117998>

Le site web de la fondation est en construction et sera prêt bientôt. Nous vous communiquerons le lien dès qu'il sera fonctionnel. Il y aura un formulaire où vous pourrez enregistrer pour devenir membre de la Fondation afin que votre nom soit enregistré dans la base de données des candidats.

Une fois que les résultats de votre EDE et tests de langue sont disponibles, utilisez les liens ci-dessous pour évaluer votre admissibilité ARRIMA, EE ou PCM. Votre résultat de test de langue déterminera la procédure adaptée. EE est très exigeant en termes de test de langue vous devez avoir C1 & C2.

Pour voir d'autres critères, visitez le lien ci-dessous.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/travailleurs-qualifies-federal/six-criteres-selection-travailleurs-qualifies-federal.html>

Pour EE, voici l'outil d'auto-évaluation dans le lien ci-dessous :

<https://onlineservices-servicesenligne.cic.gc.ca/c2c/eapp>

Pour ARRIMA, voici l'outil d'auto-évaluation dans le lien ci-dessous :

<https://arrima.immigration-quebec.gouv.qc.ca/monespacepublic/calcullette/accueil>

Si vous êtes **admissible** à au moins un des programmes ARRIMA & Entrée express et que vous soumettez votre profil, vous serez classés dans le bassin.



IV. DÉTERMINERZ SI VOUS SEREZ ADMIS À L'ENTRÉE EXPRESS

Vous êtes admissible si vous obtenez 67 points / 100

Âge (12 Points Max)

ÂGE	Moins de 18 ans	Non admissible	SAISIS TA NOTE
	De 18 à 35 ans		
	36	11	
	37	10	
	38	9	
	39	8	
	40	7	
	41	6	
	42	5	
	43	4	
	44	3	
	45	2	
	46	1	
	47 & plus	0	

Niveau d'études (25 Points Max)

NIVEAU D'ÉTUDE	Études secondaires non complétées	Non admissible	SAISIS TA NOTE
	Diplôme d'études secondaires		
Degré, diplôme ou certificat de un (01) an obtenu dans le cadre d'un programme à une université, un collège, une école technique ou de métiers ou un autre institut		15	
Degré, diplôme ou certificat de deux (02) ans obtenu dans le cadre d'un programme à une université, un collège, une école technique ou de métiers ou un autre institut		19	
Baccalauréat OU degré, diplôme ou certificat de trois (03) ans obtenu dans le cadre d'un programme à une université, un collège, une école technique ou de métiers ou un		21	
Au moins deux degrés, diplômes ou certificats. Un doit avoir été obtenu dans le cadre d'un programme d'une durée de trois (03) ans ou plus		22	
Diplôme d'études universitaires de deuxième cycle (Master)		23	
Diplôme universitaire de troisième cycle (Ph.D)		25	

Langues (28 Points Max = 24 pour la première langue + 4 pour la deuxième)

FRANÇAIS	Compréhension écrite / Reading (Minimum)	7	SAISIS TA NOTE
	Expression écrite / Writing (Minimum)	7	



	Compréhension orale / Listening (Minimum)	7	
	Expression orale / Speaking (Minimum)	7	
ANGLAIS	Compréhension écrite / Reading (Minimum)	5	
	Expression écrite / Writing (Minimum)	5	
	Compréhension orale / Listening (Minimum)	5	
	Expression orale / Speaking (Minimum)	5	
Expérience Professionnelle (15 Points Max)			
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	1 an	9	
	2 à 3 ans	11	
	4 à 5 ans	13	
	6 ans et plus	15	
Emploi réservé au Canada (10 Points Max)			
OFFRE D'EMPLOI VALIDE	Avez-vous reçu une offre d'emploi valide au Canada? (Pas obligatoire)	OUI	
		NON	
Adaptabilité (10 Points Max)			
Niveau linguistique du conjoint dans une seule langue	Votre conjoint a-t-il passé un test de langue et a obtenu un NCLC4 au moins à toutes les épreuves? (Pas obligatoire)	5	
Études effectuées antérieurement au Canada	Avez-vous fait des études au Canada? (Pas obligatoire)	5	
Études du conjoint effectuées antérieurement au Canada	Votre conjoint a-t-il fait des études antérieures au Canada? (Pas obligatoire)	5	
Expérience professionnelle antérieurement acquise au Canada	Avez-vous de l'expérience professionnelle acquise au Canada? (Pas obligatoire)	10	
Expérience professionnelle du conjoint antérieurement acquise au Canada	Votre conjoint a-t-il de l'expérience professionnelle au Canada? (Pas obligatoire)	5	
Emploi réservé au Canada	Avez-vous reçu une offre d'emploi valide au Canada? (Pas obligatoire)	5	
Votre famille ou celle du conjoint au Canada	Avez-vous ou votre conjoint de la famille au Canada? (Pas obligatoire)	5	
NOMBRE TOTAL DE POINTS OBTENUS			
QUALIFIÉ / NON QUALIFIÉ			

1) La preuve financière requise en fonction de la composition de la famille

Fonds requis (en dollars canadiens)			
	1	\$13 757	



Nombre de personnes dans le projet de voyage	2	\$17 127	
	3	\$21 055	
	4	\$25 564	
	5	\$28 994	
	6	\$32 700	
	7	\$36 407	
Si plus de 7 personnes, pour chaque membre de la famille supplémentaire		\$3 706	

V. DÉTERMINEZ SI VOUS SEREZ ADMIS À ARRIMA

Vous êtes admissible si vous obtenez points / 580			
Âge (130 Points Max)			
ÂGE	Moins de 18 ans	Non admissible	SAISIS TA NOTE
	De 18 à 30 ans	130	
	31	118	
	32	112	
	33	107	
	34	100	
	35	95	
	36	85	
	37	78	
	38	72	
	39	65	
	40	59	
	41	46	
	42	33	
	43	20	
	44	7	
45 & plus	0		
Niveau d'études (86 Points Max)			
NIVEAU D'ÉTUDE	Études secondaires non complétées	Non admissible	
	Diplôme d'études secondaires générales	18	



	Diplôme d'études secondaires professionnelles sanctionnant 1 an ou plus d'études à temps plein	54	
	Diplôme d'études postsecondaires générales sanctionnant 2 ans d'études à temps plein	36	
	Diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 1 ou 2 ans d'études à temps plein	63	
	Diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 3 ans d'études à temps plein	81	
	Diplôme d'études universitaires de 1er cycle sanctionnant 1 an d'études à temps plein	45	
	Diplôme d'études universitaires de 1er cycle sanctionnant 2 ans d'études à temps plein	72	
	Diplôme d'études universitaires de 1er cycle sanctionnant 3 ans ou plus d'études à temps plein	83	
	Diplôme d'études universitaire de 2e cycle sanctionnant 1 an ou plus d'études à temps plein	86	
	Diplôme d'études universitaires de 3e cycle	90	
Langues françaises Max = 162			
12 / 11	DALF C2 : au moins 32 sur 501	C2	
10 / 9	DALF C2 : de 16 à 31 sur 502 DALF C1 : au moins 16 sur 25	C1	
8 / 7	DALF C1 : de 8 à 15 sur 25 DELF B2 : au moins 16 sur 25	B2	
0 - 6	DELF B2 : moins de 16 sur 25 DELF B1, DELF A2 ou DELF A1	B1, A2, A1, < A1	
Expérience Professionnelle (100 Points Max)			
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	Moins de 11 mois	0	
	12 à 23 mois	30	
	24 à 35 mois	50	
	36 à 47 mois	80	
	48 mois et plus	100	



Domaine de formation (60 Points Max)		
DOMAINE DE FORMATION	E	0
	D	12
	C	30
	B	48
	A	60
Époux ou conjoint de fait qui l'accompagne (Maximum 70 points)		
NIVEAU D'ÉTUDE CONJOINT ÉPOUX	Diplôme d'études secondaires générales	14
	Diplôme d'études secondaires professionnelles sanctionnant 1 an ou plus d'études à temps plein	42
	Diplôme d'études postsecondaires générales sanctionnant 2 ans d'études à temps plein	28
	Diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 1 ou 2 ans d'études à temps plein	49
	Diplôme d'études postsecondaires techniques sanctionnant 3 ans d'études à temps plein	63
	Diplôme d'études universitaires de 1er cycle sanctionnant 1 an d'études à temps plein	35
	Diplôme d'études universitaires de 1er cycle sanctionnant 2 ans d'études à temps plein	56
	Diplôme d'études universitaires de 1er cycle sanctionnant 3 ans ou plus d'études à temps plein	65
	Diplôme d'études universitaire de 2e cycle sanctionnant 1 an ou plus d'études à temps plein	68
	Diplôme d'études universitaires de 3e cycle	70
NOMBRE TOTAL DE POINTS OBTENUS		
QUALIFIÉ / NON QUALIFIÉ		



1) La preuve financière requise en fonction de la composition de la famille

Fond requis (en dollars canadiens)			
FONDS REQUIS	1 adulte	\$3 284	
	1 adulte et 1 enfant (moins de 18 ans)	\$4 413	
	1 adulte et 2 enfants (moins de 18 ans)	\$4 981	
	1 adulte et 3 enfants (moins de 18 ans)	\$5 549	
	1 adulte et plus de 3 enfants de moins de 18 ans	\$568 / enfant	
	2 adultes	\$4 816	
	2 adultes et 1 enfant (moins de 18 ans)	\$5 395	
	2 adultes et 2 enfants (moins de 18 ans)	\$5 822	
	2 adultes et 3 enfants (moins de 18 ans)	\$6 251	
	2 adultes et plus de 3 enfants de moins de 18 ans	\$428 / enfant	
	2 adultes et 1 enfant (ou plus) de 18 ans et plus	\$1 531 / enfant	

VI. DÉTERMINEZ SI VOUS SEREZ ADMIS AU PCM (PROGRAMME DES CANDIDATS DU MANITOBA)

Le PCM (Programme des Candidats du Manitoba) **est une procédure qui se fait en 3 étapes**, elle est très flexible en termes de critères de qualification et le total des points est de 100, vous devez avoir au moins 60 points pour être qualifié. Immigrer dans le cadre du programme Candidats du Manitoba en 3 étapes:

Étape 1 : La visite exploratoire (VE)

Faire la demande de la visite exploratoire, avant il fallait voyager pour aller faire la visite exploratoire au Manitoba, mais depuis 2019, cette visite est devenue virtuelle, vous n'avez plus besoin de voyager. Si vous avez participé aux événements « Destination Canada » de la Côte d'Ivoire ou de Douala au Cameroun, vous pouvez être exemptés de cette visite.

Si vous êtes invités, on vous demandera de soumettre la preuve de fonds ainsi que votre test de langue avant d'être programmé pour effectuer la VE. A la fin de la visite, vous devez soumettre **un**



rapport de la visite à un agent d'immigration qui devra évaluer votre connaissance du Manitoba, si votre rapport est approuvé, il vous enverra une invitation à passer à la deuxième étape.

<https://immigratemanitoba.com/fr/immigrer/visite-exploratoire/formulaire-de-demande/>

Étape 2 : La déclaration d'intérêt

Les candidats ayant obtenu le plus de points qui ont un lien d'affiliation avec le Manitoba sont invités à présenter une demande d'intérêt au programme Candidats du Manitoba. Ils vous demanderont de soumettre les documents ainsi que la preuve de fonds.

<https://immigratemanitoba.com/fr/immigrer/lettre-invitation/>

Étape 3 : Le visa de résident permanent

À l'issue d'une évaluation approfondie, les candidats sélectionnés par le programme Candidats du Manitoba doivent faire une demande de visa de résident permanent auprès du gouvernement du Canada pour eux-mêmes et leur famille.

Cette procédure est très flexible en termes de qualification, cependant elle peut aider ceux ou celles dont l'âge est très avancé ainsi que ceux ou celles qui n'ont pas de bonnes notes aux tests TCF& TEF.

Vous êtes admissible si vous obtenez 60 points / 100			
Âge (10 Points Max)			
ÂGE	Moins de 18 ans	Non admissible	SAISIS TA NOTE
	18	4	
	19	6	
	20	8	
	21 à 45	10	
	46	8	
	47	6	
	48	4	
	49	2	
	50 & plus	0	
Niveau d'études (25 Points Max)			
NIVEAU D'ÉTUDE	Études secondaires non complétées	Non admissible	
	Maitrise ou Doctorat	25	



	Deux programmes postsecondaires d'une durée d'au moins deux ans chacun	23	
	Un programme postsecondaire d'une durée de deux ans ou plus	20	
	Un programme postsecondaire d'une durée d'un an	14	
	Certificat d'une école de métiers	14	
	Aucune éducation postsecondaire officielle	0	
Langues (28 Points Max = 24 pour la première langue + 4 pour la deuxième)			
FRANÇAIS	NCLC 8 & PLUS	20	
	NCLC 7	18	
	NCLC 6	16	
	NCLC 5	14	
	NCLC 4	12	
	NCLC 3 OU MOINS	0	
ANGLAIS	NCLC 5 & PLUS	5	
Expérience Professionnelle (15 Points Max)			
EXPERIENCE PRO	Moins d'un an	0	
	1 an	8	
	2 ans	10	
	3 ans	12	
	4 ans et plus	15	
		NON	
Adaptabilité (10 Points Max)			
ADAPTABILITÉ	Proche parent au Manitoba	20	
	Invitation à présenter une demande dans le cadre d'une initiative stratégique	20	
	Expérience de travail antérieur au Manitoba (au moins au moins 6 mois, au cours des 10 dernières années)	12	
	A suivi un programme postsecondaire de 2 ans ou plus au Manitoba	12	
	A suivi un programme postsecondaire d'au moins 1 année scolaire au Manitoba	10	
	Ami ou parent éloigné qui demeure au Manitoba	10	
	Immigration en région	5	
NOMBRE TOTAL DE POINTS OBTENUS			
QUALIFIÉ / NON QUALIFIÉ			



1) La preuve financière requise en fonction de la composition de la famille

Fond requis (en dollars canadiens)			
	1	\$13 757	
	2	\$17 127	
	3	\$21 055	
	4	\$25 564	
	5	\$28 994	
	6	\$32 700	
	7	\$36 407	
Si plus de 7 personnes, pour chaque membre de la famille supplémentaire		\$3 706	

<https://immigratemanitoba.com/fr/immigrer/travailleurs-qualifies/travailleurs-qualifies-etranger/>

<https://immigratemanitoba.com/fr/immigrer/visite-exploratoire/>

Vous avez fini d'évaluer votre admissibilité, vous avez décidé quel type de procédure choisir en fonction de votre compétence linguistique, alors, il est maintenant temps de vous enregistrer dans le bassin.

VII. VOUS ÊTES ENREGISTRÉS DANS LE BASSIN

1) Téléchargez la liste de contrôle ARRIMA ou EE

Une fois que vous vous enregistrez dans le bassin, ARRIMA & EE, téléchargez la liste de contrôle des documents à soumettre une fois que vous serez sélectionnés de ce bassin. Vous devez savoir quel sont les différents documents qu'on vous demandera de soumettre, comment aller vous faire pour les obtenir, où devez-vous les obtenir et combien d'argent il vous faudra apprêter.

Commencez dès ce moment à vous familiariser avec ces formulaires, imprimez et remplissez-les, **nous feront un webinar uniquement pour vous aider à remplir les différents formulaires un à un pour gagner en temps**, même comme le moment venu les formulaires à soumettre doivent être remplis directement en ligne. Vous aurez vos formulaires papiers pour juste aller transférer les informations dans les formations en ligne.



2) La preuve de fonds

Avez-vous déjà une idée sur comment rassembler les fonds requis pour votre demande ? Sinon, commencez à parler avec votre papa, maman, frère, sœur, tante, oncle pour vous aider le cas échéant à mettre ces fonds dans votre compte à vous. Les fonds ne peuvent être prouvés que dans votre compte ou celui de votre épouse ou conjointe de fait si vous êtes le requérant principal ou vice versa ou sous forme de dons.

Les fonds ne peuvent pas malheureusement être prouvés dans aucun autre compte que le vôtre. C'est pour cette raison qu'il faut toujours être intègre dans la vie pour être sauvé pendant les moments comme celui-là. Si les fonds des membres de votre famille vous sont remis sous forme de dons, faites-les certifier chez un notaire.

3) L'attestation, certificat de travail ou la lettre de référence professionnelle

Tous ces trois documents sont délivrés par votre employeur passé ou présent. Demander le certificat de travail si vous ne travaillez plus dans la compagnie, l'attestation de travail si vous travaillez encore, la lettre de référence professionnelle peut être délivrée par l'employeur passé ou présent.

C'est le moment d'obtenir ces précieux documents qui sont souvent compliqués à obtenir, débrouillez-vous car mieux vaut tôt que tard, éviter le stress de la dernière minute.

4) L'attestation de la CNPS

Pour ceux qui feront ARRIMA, c'est le moment d'entreprendre les démarches pour votre document de la CNPS, n'attendez pas, pour ceux affiliés à la CNPS, contactez déjà la CNPS pour savoir comment faire pour l'obtenir.

Pour ceux qui ne sont pas affiliés à la CNPS, j'ai appris que vous pouvez payer vous-même pour obtenir l'affiliation pour le nombre d'année d'expérience que vous avez déclaré dans votre DI, prenez les renseignements par rapport au coût et commencez déjà les démarches, comme les procédures sont trop longues là-bas.

5) La preuve pour les conjoints de fait

Pour ceux qui ont fait la DI comme conjoint de fait, c'est le moment de rassembler les preuves, ajoutez votre conjoint dans votre compte par exemple, dans votre facture d'électricité, d'eau, de téléphone ou dans votre contrat de bail.

En plus de ces preuves, le formulaire IMM 5409 « Déclaration officielle d'union de fait » doit être rempli et signé par un notaire.



6) L'extrait du casier judiciaire

Vous devez aussi prendre les renseignements sur la ville où vous irez faire votre extrait de casier judiciaire, combien ça coûte et combien de temps ça prend pour l'obtenir. Tout ceci vous aidera à gagner en temps au lieu de faire du sur place. Vous avez juste 60 jours après votre sélection du bassin pour soumettre vos documents, vous pensez peut-être que c'est suffisamment long pour rassembler tous les documents, mais croyez-moi si vous devez attendre un mois pour avoir le document de travail ou pour rassembler votre preuve de fonds, vous serez très stressés, vous ferez des erreurs en remplissant vos formulaires, les agents d'immigration vous les retourneront, et vous perdrez votre place dans la file d'attente chaque fois qu'on doit retourner votre demande pour un manque d'information c'est la raison pour laquelle certaines demandes prennent énormément de temps pour être finalisées.

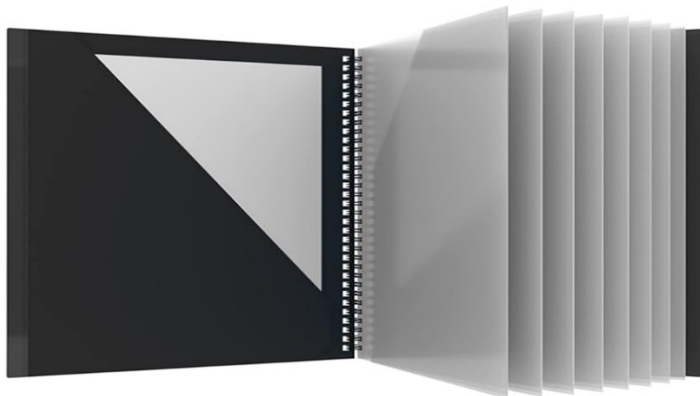
7) Décidez-vous déjà dans quelle province et ville vous souhaitez-vous installer

Allez sur Google et effectuez vos recherches dès maintenant sur la province et ville où vous désirez vous installer, c'est très important. Si vous faites ARRIMA recherchez une ville au Québec.

Je suggère toujours pour les premiers jours voire semaines de contacter déjà vos amis ou membre de famille pour savoir s'ils peuvent vous accueillir pour vous tenir la main. Si vous trouvez que c'est trop tôt à cette étape, attendez quand vous aurez envoyé vos passeports pour recevoir les visas.

8) Rassembler tous les documents officiels, classez les dans une chemise

Achetez une chemise avec les poches en plastique pour classer tous vos documents officiels importants. N'attendez pas, protégez vos documents ainsi que ceux de tous les membres de votre famille.





9) Créer votre compte en ligne

Vous pouvez directement créer votre compte en ligne en attendant d'être invité pour ceux qui sont très sûre d'être tirés du bassin, relevez dans un carnet et bien garder toutes les informations de création de votre compte comme :

- Le nom d'utilisateur ;
- Le mot de passe ;
- Les questions et réponses entrées dans le système.

Voilà un lien du site web ainsi que celui de la vidéo YouTube sur comment créer son compte pas à pas. Si vous éprouvez toujours des difficultés, on pourra programmer un webinar pour vous apprendre comment le faire.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/compte.html>

https://www.youtube.com/watch?v=_MHxd2yLQ1E

VIII. VOUS ÊTES TIRÉS BASSIN

1) Remplir les formulaires et soumettre les documents en ligne

Vous devez simplement transférer les informations de vos formulaires papier sur les formulaires en ligne. Si vous avez bien fait la première étape, ça vous prendra au trop 2 semaines au lieu de 2 mois pour soumettre vos documents. Une fois tous les formulaires remplis, joignez tous les documents requis qui accompagnent vos formulaires.

2) Localisez le cabinet de médecins désignés de votre ville

Une fois vos documents soumis, vous pouvez déjà anticiper les autres étapes comme rechercher le médecin désigné dans votre ville ou la ville proche de vous pour votre visite médicale le moment venu. Renseignez-vous sur les documents à apporter le jour de la visite ainsi que sur les frais à payer pour vous et les membres de votre famille quand vous recevrez l'invitation à soumettre votre visite médicale.

<https://secure.cic.gc.ca/PanelPhysicianMedecinDesigne/fr/Accueil>



3) Localisez le lieu où vous ferez la biométrie

Renseignez-vous sur les documents à apporter le jour de la biométrie lorsque vous recevrez l'invitation à aller soumettre vos empreintes digitales pour votre biométrie.

<https://visa.vfsglobal.com/cmr/fr/can>

4) Les photos pour votre passeport

Vous pouvez déjà cibler un studio photo de votre ville qui offre les services pour ceux qui immigreront au Canada car les photos qu'IRCC demandent pour votre visa sont spécifiques et très adaptées. Quand vous arrivez au studio, présenter le papier avec les dimensions, ou alors juste leur dire ce que vous voulez et payer les frais. Si vous anticipez les étapes, vous verrez que votre procédure ne trainera pas.

5) Commencez la préparation de votre voyage

Quand vous arrivez à la dernière étape qui est d'envoyer les passeports pour vos visas, à ce moment la première chose à faire est de :

a) Contactez la Fondation Bien-Être Pour Tous,

Afin de rejoindre le groupe WhatsApp des candidats qui sont déjà au Canada. Les membres sont très solidaires et partagent les informations sur le logement, les services qui peuvent vous aider, les jobs, bref c'est un groupe d'entraide communautaire.

b) Magasinez déjà pour vos billets d'avion,

ELTA, est le partenaire de la Fondation pour vos billets d'avion, il vous permettra grâce à ce partenariat de payer vos billets par tranche pour ceux qui n'ont pas l'argent cash pour le faire.

Pour chaque billet acheté, **ELTA fera un don de 5000 Fcfa** à la Fondation qui a pour projet d'ouvrir un Centre en Afrique pour aider les candidats qui font face à l'arnaque, et aussi les préparer sur place pour les procédures d'immigration, aux entrevues d'embauche ainsi qu'à la préparation pour passer les tests de langue. Merci d'avance de référer vos amis et connaissances qui voudront acheter les billets peu importe la destination. Juste leur signaler que vous venez de la part de la **Fondation Bien-Être Pour Tous**.



c) Contactez vos amis ou membre de la famille

C'est le moment de contacter vos amis ou membres de famille pour concrétiser l'entente d'accueil, rassurez-vous sur l'endroit où vous allez chuter les premiers jours. Si vous n'avez personne pour vous accueillir les premiers jours, contactez un organisme communautaire de la ville ou vous allez, au moins pour les informer de votre arrivée. Cherchez un motel ou un AIRNB à proximité.

Posez votre problème dans le groupe WhatsApp de la Fondation des personnes qui sont déjà au Canada, on ne sait jamais, quelqu'un peut vous aider les premiers jours. S'il y a une personne de bonne volonté qui décide de vous accueillir sachez déjà que ce n'est pas avec « merci » que vous allez payer la personne, n'essayez surtout pas d'abuser, vous devez contribuer au loyer et aux factures d'électricité et d'eau si la personne paie l'eau car dans la plupart des cas, l'eau est incluse dans le bail. Occupez-vous, vous-même de vos repas.

d) Emballez vos effets,

C'est le moment de commencer le ménage chez vous, débarrassez-vous de tout ce que vous ne voulez plus, évitez de donner aux autres ce que vous ne voulez plus vous-même utiliser, c'est comme s'ils sont votre poubelle, jetez plutôt vous-même vos déchets à la poubelle.

Achetez les valises juste pour vos vêtements, et les sacs « Ghana must go » pour les vivres car ces sacs ne pèsent pas, vous n'allez pas gaspiller vos kilos. Ne vous encombrez pas trop de vêtements africains car vous allez les porter juste à l'été, ce n'est pas pour dire de ne pas emporter vos beaux vêtements. **Ci-dessous le sac en question.**

A titre de rappel, quand vous immigrer, vous avez droit à 23kg x 2 pour chaque membre de votre famille c'est-à-dire 2 valises ou sacs de 23kg / personne qui vont dans la soute, et une valisette ou sac à main de 10kg / personne, vous pouvez aussi mettre les habits dans le sac à main.



e) Vos affaires à la maison

Si vous voulez voyager en cachette, laissez les membres de votre famille s'occuper du reste de vos affaires après votre départ, balayer et remettre les clés au bailleur pour libérer la maison. **Ne fuyez**



pas avec le loyer du bailleur, ne laissez pas un projet en cours au travail, rassurez-vous de ne pas laisser votre derrière salle, soyez réglo dans tout ce que vous faites dans la vie.

f) Les vivres à emporter

Sachez qu'au Canada, il y a des magasins africains qui vendent déjà plusieurs produits de l'Afrique, certes pas de bonne qualité parfois. Certains produits proviennent de l'Amérique du Sud, mais il est toujours bien de se faire une provision.

Dans ce cas quoi emporter ? Le tapioca et arachides grillées si vous aimez comme moi, le poisson fumé et écrevisses en bonne quantité car c'est cher ici, les pistaches écrasés, je vois les gens apporter les arachides écrasées pour les sauces, l'okok, ndole ou zom séchés ou congelés ça dépend de vous. Bref prenez tout ce que vous aimez, les épices du bled ça sauvera vos mets ici, les spatules pour le couscous, les macocottes et pierre à écraser, les greffes ou perruques, le beurre de karité, la tondeuse électrique pour les hommes si vous avez les kgs. Emportez ce que vous voulez en fonction des kgs que vous avez, la liste n'est pas exhaustive.

g) Achetez un sac a bandoulière pour vos documents d'immigration.

Achetez un sac à bandoulière, pour ranger les passeports de tous les membres de la famille pour ceux qui viennent en famille ainsi que les documents de confirmation de la RP. Vous allez tout le temps présenter vos passeports aux aéroports, faites attention à remettre les passeports en place chaque fois que vous les sortez pour éviter les problèmes de perte de documents.

Les documents de preuve de votre RP vous seront demandés seulement à votre arrivée à l'une des points d'entrée au service d'immigration au Canada. Ce n'est qu'après vérification de vos documents par un agent d'immigration à l'aéroport que vous serez officiellement résidents permanent du Canada.

L'agent vous saluera et vous dira : « Bienvenu au Canada !»

Demandez l'adresse de votre ami ou membre de famille qui vous accueille car l'agent vous demandera cette adresse pour vous envoyer votre carte RP par la poste. Cette adresse doit être écrite dans un papier et bien rangée dans votre sac. Pour ceux qui viennent à Ottawa, je peux vous aider. Merci !



h) Qui va vous ramasser à l'aéroport ?

Faites tous ces arrangements avant votre départ, rassurez-vous que vous ayez une personne qui va vous récupérer à l'aéroport, donnez-lui l'itinéraire du vol avant le départ, restez en communication avec cette personne jusqu'à votre arrivée au Canada pour que la personne sache à quelle heure se pointer à l'aéroport. C'est embêtant d'aller attendre des heures à l'aéroport, sachez que les parkings sont payants là-bas.

Si vous n'avez personne, réservez votre bus, train ou covoiturage à l'avance avant votre départ, toutes ces informations sont en ligne.

i) Le lieu de votre séjour

Faudra aussi résoudre l'équation du logement avant votre départ. La meilleure chose à faire **c'est de trouver une solution par rapport à l'endroit où vous aller dormir les premiers jours avant même de réserver le vol.** Au Canada, à 99% des cas, les contrats de bail commencent chaque premier du mois, ce qui signifie qu'il faut arriver 10 jours ou 7 jours avant le début du mois pour avoir la chance de trouver un bail qui commence en début du mois. Dans le cas où vous n'auriez pas de famille ou d'amis au Canada, pour vous accommoder, réservez un motel, hôtel ou Airbnb à proximité des services comme les transports, les hôpitaux ou les cliniques, les écoles et les supermarchés.

j) Préouverture de votre compte bancaire

Pour ceux qui iront au Québec ou en Ontario, sachez que vous pouvez pré-ouvrir votre compte depuis l'Afrique auprès de la Coopérative financière Desjardins qui est un partenaire de la Fondation. Il est aussi possible de virer l'argent de votre compte bancaire local à votre nouveau compte Desjardins pour éviter les taux élevés de change. Vous pouvez aussi choisir de laisser votre argent dans votre compte local au pays et venir faire le transfert ici le jour de votre rendez-vous pour finaliser l'ouverture de votre compte à votre arrivée au Canada

<https://static.desjardins.com/applications/particulier/ng-form-dyn/index.html#/fr?pe=leadPSR&partenaire=BB6DF0718130227C85258A4C005973EC&c>



[conseiller=D844D9A5ABE931EF8525840800508D68&pointService=3&titre=R%EF%BF%83%EF%BE%A9f%EF%BF%83%EF%BE%A9rences](#)

k) Comment vous habiller à votre arrivée ?

Avant de voyager, allez à Kololoun vous acheter des jeans de bonne qualité, pour vous et vos enfants. Les jeans au Canada ne sont pas de bonne qualité, ils s'abiment très vite. Cherchez l'information sur la saison au Canada au moment de votre voyage pour savoir comment vous allez vous habiller. Les organismes communautaires vont vous référer à d'autres organismes qui font les dons de vêtements pour vous et vos enfants, si vous venez en hiver, il y a aucun vêtement ni chaussure en Afrique qui peut supporter le froid du Canada. Ces organismes vont vous offrir des bottes et manteaux adaptés pour le froid. Même si vous venez à l'été, demandez-leurs de vous référer quand même, pour être fin prêt pour le prochain hiver.

A l'automne, les manteaux qui vous trouvez en Afrique venant de l'Europe peuvent faire l'affaire.

A l'été, les vêtements africains sont meilleurs car il fait très chaud, parfois plus chaud qu'en Afrique à cause de l'absence de la brise.

Au printemps, il ne fait pas trop froid, mais il pleut beaucoup, les bottes en caoutchouc ou en cuir long et les manteaux imperméables font l'affaire.

l) Familles voyageant avec les bébés

Préparer une valise à main avec les jouets que vos enfants aiment, le voyage est très long et les enfants s'ennuient très vite s'ils ne sont pas occupés, dans la valise, mettez aussi les goûters secs comme les petits biscuits, les croquettes, caramel, n'oubliez surtout pas les gourdes vides que vous allez charger autant que possible, même dans le vol. Pour les bébés, gardez le lait dans la boîte hermétiquement fermée avec un thermos vide et les biberons, pourquoi le thermos vide? Parce que vous ne pouvez pas passer le control avec un liquide, vous pouvez demander aux hôtesses de vous donner l'eau chaude dans l'avion.



La Fondation Vous Souhaite : Bienvenu.e au Canada !

IX. VOTRE VISA DANS LA POCHE, LA DATE DE VOYAGE EST CONNUE

Une fois que vous êtes arrivés à l'aéroport vous aurez à vous occuper de ce qui suit :

a) Carte de résident permanent

Quand vous atterrissez à l'aéroport, vous serez dirigés au service d'immigration où un agent vous recevra pour vos formalités d'immigration afin de valider votre résidence permanente. L'agent prendra le temps de vérifier la conformité et l'authenticité de vos documents d'immigration et vos passeports, il vous posera les questions sur le montant d'argent que vous transportez, pas pour valider votre preuve de fond, l'agent veut juste se rassurer que vous ne transportiez pas plus de \$10 000 sur vous, car si vous avez plus que ce montant vous devez déclarer sinon vous aurez les problèmes. Il vous demandera aussi une adresse pour vous envoyer votre carte RP, vous devez fournir une adresse d'un ami ou membre de famille. Si vous n'avez aucune adresse, il vous remettra un papier avec les informations pour leur faire parvenir votre adresse.

En tant que RP, vous n'avez pas à trembler à l'aéroport, l'agent pose juste les questions de routine comme : importez-vous les aliments au Canada? Pour savoir si vous avez les produits à vendre, n'ayez surtout pas peur, répondez calmement et soyez relax.

b) Bienvenu.e au Canada

Quand votre RP est validée, c'est-à-dire vous avez finalisé les formalités au bureau d'immigration, l'agent vous souhaitera la bienvenue au Canada pour vous dire, « **maintenant vous êtes en règle au Canada, vous êtes résident permanent, vous avez tous les droits sauf celui de voter, vous avez droit à tous les services et opportunités au même titre que ceux qui sont nés ici et ceux qui sont arrivés avant vous** ». Rassurez-vous que vous ayez tous vos bagages avant de sortir de l'aéroport pour ceux dont le voyage se termine à Montréal ou Toronto. Si vous devez attendre votre correspondance pour continuer votre voyage, allez dans la salle d'embarquement, toutes ces informations sont indiquées dans votre billet d'avion et vous n'aurez qu'à suivre les signalisations à l'aéroport. Si vous lisez bien, vous n'aurez pas à poser les questions car tout est bien indiqué.



c) Kiosque d'informations à l'aéroport :

Vous verrez des kiosques à l'aéroport (peu importe lequel, Toronto Pearson ou Montréal Pierre Eliot Trudeau) ces kiosques proposent des brochures et des ressources pour vous aider pendant vos premiers jours au Canada. Ces brochures sont très utiles, surtout pour les nouveaux arrivants comme vous. Allez prendre certains et Prenez les informations utiles.

d) A l'aéroport pendant que vous attendez votre correspondance

- Cherchez un bureau de Service Canada pour déjà faire votre NAS ;
- Cherchez aussi un kiosque d'un opérateur téléphonique de votre choix pour prendre un service téléphonique et demander qu'on vous remette un document avec le résumé de votre service, il doit avoir votre adresse dessus. Soyez proactifs, ne perdez pas le temps.

Pour ceux qui ont les téléphones Samsung, Apple ou Huawei, vous aurez juste à prendre le service « pay-as-you-go » les autres téléphones malheureusement ne sont pas compatibles avec les puces canadiens. Vous allez devoir acheter un téléphone d'occasion sur **Facebook market place** ou neuf sur Amazon.ca.

e) Prochain vol à destination

Soyez vigilants et surveillez les communications des agents de l'aéroport pour ne pas rater votre correspondance, rassurer-vous d'être dans la bonne salle d'embarquement. Communiquez aussi avec la personne qui vous attend à votre arrivée pour lui donner votre position, rassurez-vous de prendre tous vos effets, revérifiez pour ne rien oublier avant de partir. Le vol à destination est moins long, enfin votre rêve s'est réalisé, et le début d'une nouvelle aventure commence pour vous, tenez bon, le bout du tunnel est enfin devant vous.

f) Deux jours après votre arrivée

Je suis consciente de la fatigue du voyage même pour les habitués, malheureusement il n'y a pas le temps à perdre, vous devez commencer les démarches administratives. Avec le document qu'on vous a remis au kiosque téléphonique, allez essayer d'appliquer à la carte de Santé, certains agents l'acceptent comme preuve d'adresse. Si vous avez déjà votre contrat de bail signé depuis le pays comme c'est le cas pour certains, présentez-le plutôt. Si le document du service téléphonique est refusé, pas grave, allez à votre rendez-vous avec la banque pour finaliser l'ouverture de votre compte, demandez-leur de vous envoyer votre relevé de compte par la poste à votre adresse. A la réception de ce document, retourner faire votre carte de santé. Je vous suggère **de souscrire une assurance maladie temporaire** avant de voyager pour couvrir votre famille si vous pensez que vous ou un membre de votre famille a une condition précaire. Vous êtes maintenant obligés



de fournir une preuve d'adresse (document de service téléphonique, relevé bancaire ou contrat de bail) pour que votre application soit acceptée.

g) La NAS

Si vous n'avez pas réussi à appliquer à votre numéro d'assurance sociale (NAS) à l'aéroport, recherchez un bureau de Service Canada prêt de chez vous pour l'obtenir. Sans cette carte, vous ne pouvez pas obtenir un emploi ni un crédit. Les demandes de carte d'assurance sociale peuvent être faites auprès d'un bureau de Services Canada.

Recherchez un bureau à côté de vous en introduisant votre adresse dans ce lien :

<https://www.servicecanada.gc.ca/tbsc-fsco/sc-hme.jsp?lang=fra>

h) Trois jours après votre arrivée

Rendez-vous auprès de l'organisme communautaire le plus proche de chez vous pour votre plan d'intégration, juste un rappel que tous les services offerts sont gratuits.

Pour ceux qui viendront à Ottawa, rendez-vous avec toute votre famille au CESOC rencontrer Papa Billy, de la part de Mariama de la Fondation Bien-Être Pour Tous. Il vous aidera à appliquer pour les allocations des enfants, à faire votre déclaration des impôts et aussi à vous aider à rechercher un logement.

Pour ceux qui viendront à Montréal : vous pouvez déjà contacter MANA depuis votre pays à travers le numéro WhatsApp qui se trouve dans leur site web.

<https://manamtl.org/services-maison-daccueil-des-nouveaux-arrivants-mana/familles-maison-daccueil-des-nouveaux-arrivants/>

Si vous avez déjà décidé de la ville ou vous voulez résider, tapez sur la barre de recherche Google : « **organisme d'accueil des nouveaux arrivants de (ville) à côté de moi** » Google vous affichera la liste des organismes. Contactez-les déjà depuis votre pays à partir de leur adresse électronique, pour d'autres, remplissez juste le formulaire en ligne et ils communiqueront avec vous.

Même si vous êtes reçus par un ami ou un membre de votre famille, allez auprès de ces organismes, c'est vraiment important, car ils savent tout ce dont vous avez besoin pour mieux vous intégrer, ils vont vous référer à d'autres services qu'ils n'offrent pas eux-mêmes.

i) Laisser-passer de l'autobus

Pour vous déplacer d'un coin à l'autre de la ville, vous aurez besoin des laissez-passer d'autobus ou simplement votre **pass autobus**. Certains organismes d'accueil ont parfois des tickets d'autobus gratuits qu'ils peuvent vous remettre en attendant d'avoir votre pass mensuel. Ils vous aideront aussi à appliquer pour l'avoir. Si vous avez déjà vos cartes bancaires (débit & visa),



télécharger l'application **UBER**, c'est un taxi moins cher qui peut vous aider pour vos déplacements si vous ne savez pas encore vous déplacer.

Télécharger aussi l'application **TRANSIT** pour vous aider à planifier votre trajet, il vous propose les différents autobus qui vont où vous allez.

j) Finalisez l'ouverture de votre compte bancaire

Allez à la banque pour votre rendez-vous préalablement pris une semaine avant votre départ pour finaliser l'ouverture de votre compte. Il est important de le faire le plus tôt possible, afin de pouvoir déposer votre argent, payer vos factures et commencer à établir vos records de crédit. La plupart des banques proposent aux nouveaux arrivants des comptes bancaires sans frais d'une durée d'un an. Desjardins par rapport aux autres banques, propose :

- Un compte sans frais pour 2 ans
- Une carte de crédit à 10% d'intérêt
- Un prêt automobile à \$0 de dépôt

k) Allocation canadienne pour enfants

Les familles admissibles peuvent recevoir jusqu'à 7 787 \$ par année pour chaque enfant de moins de 6 ans et jusqu'à 6 570 \$ par année pour chaque enfant de 6 à 17 ans.

Rendez-vous auprès d'un organisme communautaire pour qu'on vous aide à remplir les formulaires d'allocation familiale de vos enfants.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles/allocation-canadienne-enfants-aperçu.html>

l) Recherche d'un logement

Une fois ces démarches terminées, attaquez-vous à la recherche de votre logement si vous n'avez pas déjà un. Pour avoir le logement, vous devez avoir un garant, c'est-à-dire quelqu'un qui peut se porter caution pour vous. Cette personne peut être votre ami ou un membre de votre famille.

Une personne qui va présenter au bailleur ses derniers chèques de paie ainsi que son historique de crédit. **Si vous n'avez pas de garant, il faut au moins prévoir 4 à 6 mois de loyer à l'avance, certains bailleurs demandent 1 an.**

m) Ameublement

Achetez des meubles et des articles ménagers essentiels. Recherchez des options peu coûteuses, comme l'achat d'articles d'occasion à l'Armée de Salut. Parfois, vos voisins les donnent



gratuitement. Vous les verrez peut-être à l'extérieur de leur garage ou sur les trottoirs. Vous pouvez également essayer la Banque de meubles près de chez vous.

Pour ceux qui s'installeront à Ottawa, la Fondation a un partenariat avec l'organisme House2 Home qui vend des meubles de bonne qualité à un prix vraiment modique.

Ottawa: <https://h2hottawa.com/>

n) Inscrivez vos enfants à l'école

Inscrivez vos enfants à l'école. Tout enfant âgé de 5 à 16 ans a le droit et l'obligation, d'aller à l'école. Renseignez-vous auprès des écoles de votre quartier ou contactez le conseil scolaire local pour obtenir des conseils.

o) Banque alimentaire

Cherchez la banque alimentaire qui désert votre quartier et allez-y une fois par mois récupérer la nourriture.

p) Aide sociale

Appliquez à l'aide sociale pour ne pas mourir de faim, ne stresser pas, si vous n'avez pas suffisamment d'argent pour vous nourrir ou vous loger, vous pouvez soumettre une demande d'aide financière. Le montant que vous pouvez recevoir au titre de l'aide financière d'Ontario au travail est de **733 \$** par mois et peut être ajusté en fonction de votre situation.

J'ai entendu vraiment des conneries que les gens racontent pour éviter par ignorance de demander l'aide sociale qui a pourtant été mise en place pour venir en aide à ceux qui sont au seuil de la pauvreté. Certains refusent l'aide sociale parce qu'on leur a dit que si tu prends l'aide sociale, tu seras interdit de parrainer un membre de ta famille. C'est quelque part vrai car vous ne pouvez engager la procédure de parrainage que si vous avez un revenu pour prendre soin de la personne que vous désirez parrainer, et vous devez d'ailleurs prouver que vous avez un revenu suffisant pour le faire.

Mais, l'aide sociale est provisoire et sert à vous soulager quand vous venez d'arriver, vous n'avez pas de boulot, à ce moment-là il n'y a aucun problème de demander à être soutenu financièrement. Si vous décidez par la suite de retourner aux études, directement elle sera coupée, si vous trouvez le boulot, elle sera également coupée.

Autre chose à noter ici c'est que, quand vous êtes à l'aide sociale, on vous assigne un travailleur social qui va vous aider à obtenir d'autres services comme les tickets gratuits d'autobus, la recherche d'emplois, la référence pour obtenir un médecin de famille, les soins dentaires et même



de la vision, bref, certains services sont liés à l'aide sociale, à moins que vous preniez l'aide sociale, sinon vous ne serez jamais au courant de l'existence de ces services.

<https://www.sada.mcass.gov.on.ca/intake/OW/home-page>

q) Déclaration d'impôts

Au Canada, **excepté les visiteurs, tout le monde fait la déclaration des impôts pendant les mois de mars et avril de chaque année.** L'année concernée par la déclaration est l'année précédente, par exemple cette année, on soumet la déclaration de 2023. Cette déclaration est une exigence pour recevoir certains services comme l'aide sociale, les pass autobus, le prêt/bourse parfois même l'aide sociale.

r) Permis de conduire :

Obtenez votre permis de conduire canadien. Le permis international n'est valable que 6 mois. Pratiquez-vous pour le test théorique G1 <https://www.g1.ca/ontario-g1-test-practice/>

Pour ceux ayant l'expérience dans la conduite, vous pouvez payer quelques cours pratiques de G1 avant d'aller passer votre G2 pour avoir l'autorisation de conduire en Ontario.

s) Retour aux études

Le choix de retourner aux études dépend de vos objectifs d'avenir, d'aucuns choisiront de travailler, d'autres de faire des formations rapides pour se mettre à jour afin de faciliter leur rentrée dans la marche de l'emploi. Certains choisiront des programmes complets de 2 à 4 ans. Sachez qu'au Canada, il y a un service qui finance vos études en vous offrant les prêts/bourses vous n'allez pas payer vous-mêmes vos études, chaque province a un organisme qui octroie les prêts/bourses, RAFEO pour l'Ontario. Sachez que le remboursement de ces prêts ne se fera qu'une fois vos études terminées et quand vous commencez à travailler. Le remboursement de ces prêts est très flexible et négociable, n'ayez pas peur le gouvernement du Canada a bien réfléchi à son système.

t) Connaître vos droits et devoirs

Devenir Résident permanent au Canada est un choix que chacun de vous a fait, personne ne vous a obligé à faire la procédure de RP. Vous ne venez pas au Canada comme réfugiés, car les réfugiés sont forcés à quitter leurs pays à cause d'une situation quelconque. Vous devez assumer votre choix quand vous arrivez au Canada, c'est votre nouveau pays et en tant que tel, vous devez prendre connaissance de la charte canadienne des droits et libertés donc le lien est ci-dessous pour maîtriser vos droits et libertés ainsi que vos devoirs.

Vous devez déjà vous considérer comme un Canadien que vous êtes déjà, à part le droit de voter que vous recevrez à travers votre citoyenneté (1095 jours après votre arrivée), vous avez tous les



droits au même titre que ceux qui sont nés ici ou ceux qui sont arrivés ici avant vous. Les lois au Canada sont contre la marginalisation ainsi que le racisme. Vous devez respecter les autres et exigez des autres le même respect. La maîtrise de vos droits, libertés et devoirs facilitera la collaboration avec les autres membres de votre communauté.

Le gouvernement du Canada donne les subventions aux organismes d'accueil des nouveaux arrivants comme vous pour vous offrir une variété de services gratuits, rendez-vous auprès de ces organismes pour bénéficier de ces services. Ayez un esprit ouvert, prenez des initiatives, je peux vous rassurer que les Canadiens sont des personnes très généreuses et accueillantes qui valorisent la diversité, ouvrez-vous à eux et vous ne serez pas déçus.

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/comment-droits-proteges/guide-charte-canadienne-droits-libertes.html>

FONDATION BIEN-ÊTRE POUR TOUS